**ABE CAPITAL**
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 rue Thérèse
75001 PARIS

938 124 468 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS**
**DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**
**DU 2 SEPTEMBRE 2026**

---

L'An deux mille vingt-six,
Le 2 septembre,
A 15 heures,

Monsieur **Amadeus BEAUJOLIN**,

Associé Unique de la société ABE CAPITAL,

A pris les décisions suivantes relatives :

- *Transfert du siège social de la Société,*
- *Modification corrélative des statuts,*
- *Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

## PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Amadeus BEAUJOLIN, Associé Unique, décide de transférer le siège social du 10 rue Thérèse - 75001 Paris au 4, rue de Messine – 75008 Paris à compter du 1er août 2026 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

***« ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL***

*Le siège social est fixé au 4, rue de Messine – 75008 Paris* ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

## DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Amadeus BEAUJOLIN**
Associé Unique

Signé par Amadeus BEAUJOLIN
Le 17 sept. 2026

Signed with Universign doc_1J6 tx_DmWGrQWY2ze4